

Termes de référence

des expert(e)s nationaux (nales) du CCM-Tunisie qui seront appelé(e)s à former/animer les groupes constitutifs de la société civile du CCM-Tunisie

1. Contexte

Le CCM-Tunisie (Country Coordinating Mechanism) qui assure la coordination du programme de coopération avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, regroupe des représentants de la Société civile, du secteur Gouvernemental, ainsi que du secteur des Partenaires Techniques et Financiers. Cette instance de coordination nationale a pour mission essentielle de :

1. Coordonner l'élaboration et la présentation des demandes de financement au Fonds mondial en appui aux stratégies nationales du pays ;
2. Désigner le(s) récipiendaire(s) principal (aux) pour la mise en œuvre de la subvention financée par le Fonds mondial après sa validation par le Groupe d'examen des propositions pays ;
3. D'assurer le suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions approuvées par le FM ;
4. Approuver toute demande de reprogrammation.

Avec l'avènement du Nouveau Modèle de Financement du Fonds mondial, auquel la Tunisie a adhéré, le CCM s'est doté des outils nécessaires afin de permettre une participation plus active des parties prenantes de la société civile notamment des groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clé dans la prise de décision. Ceci a nécessité le renforcement des capacités de ces groupes d'une manière continue dans le domaine de la communication et en planification et des plans d'action ont été mis en place auprès de ces groupes et des séances de suivi de ces plans ont été organisées avec l'appui du Fonds mondial. Toutefois, même s'il est reconnu que l'implication de la société civile est préalable au fonctionnement optimal du CCM, la mise en œuvre de ces plans a connu certaines difficultés.

C'est dans ce cadre que le CCM-Tunisie a prévu dans son plan d'action 2018-2019, la réalisation de quatre réunions de suivi des plans d'action des groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clé (HSH, UDI et TS) qui ont été mis en place l'année passée ainsi que l'organisation d'une retraite du CCM sur la transition et sur le rôle de ses membres dans ce processus.

2. Description de la prestation

Objectif global

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités des groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clé qui ont été planifiées l'année passée.
- Animer une retraite du CCM sur la transition.

Objectifs spécifiques

- Evaluer l'avancement des activités qui ont été programmées et réalisées par les groupes constitutifs ONG, PVVIH et populations clé, dans le cadre de la communication en les aidant à mieux gérer leurs plans d'action pour une communication optimale.
- Engager une réflexion sur le rôle des différents intervenants dans le cadre de budget du Fonds mondial dans la transition et faire les recommandations nécessaires pour la préparation de cette transition.